

L'État réquisitionne-t-il les réserves de chloroquine ?

écrit par François des Groux | 9 avril 2020



Réclamé par toute la planète sauf – c'est une énigme – par le gouvernement français, le traitement du Pr Raoult semble pourtant réussir à de nombreux malades, à condition toutefois de s'y prendre dès les premiers symptômes.

Et non pas à l'article de la mort comme le préconisaient Olivier Véran et nombre de médecins plus ou moins affiliés à [Macron ou "Big Pharma"](#).

Mais en attendant un éventuel et salutaire changement de cap par les autorités françaises, notre champion national se prépare : Sanofi, croulant sous les commandes de l'étranger, *"surproduit l'hydroxychloroquine pour en fournir aux hôpitaux en Europe et aux États-Unis"* ([L'Usine nouvelle](#)).

Actuellement, Sanofi reste le seul laboratoire à disposer

d'une autorisation de mise sur le marché français de ce dérivé de la chloroquine (vendu sous le nom de Plaquenil).

Le laboratoire français sera en mesure de produire des millions de doses d'hydroxychloroquine si les résultats des essais cliniques en cours confirment l'efficacité de ce médicament contre le Covid-19, a déclaré jeudi 2 avril le directeur général du laboratoire pharmaceutique français Paul Hudson, qui a pris ses fonctions en septembre dernier, à Reuters.

Paul Hudson a précisé que le groupe travaillait actuellement à plus de 93% de ses capacités de production.

Il a expliqué que Sanofi avait fait le choix de "surproduire" ce médicament afin de fournir les hôpitaux en Europe et aux États-Unis submergés par le nombre de patients atteints gravement par la maladie.

[L'Usine nouvelle](#)

Problème : si l'État autorise enfin le protocole du Pr Raoult, il devra disposer d'un stock suffisant pour faire face à l'avalanche des commandes des pharmacies et des hôpitaux français.

Pour résoudre cet épineux problème, ne suffirait-il pas de préempter les réserves de ce petit "comprimé-miracle" ?

Sans oublier, peut-être, d'augmenter les tarifs pour avoir fait "du neuf avec du vieux" (le Plaquenil 200 mg – 30 comprimés [est vendu 5,19 euros et remboursé à 65%](#)).

A moins que l' "État-stratège" macronien ait une autre idée derrière la tête...

L'État aurait-il réquisitionné des réserves de chloroquine ?

Inquiet de voir le reste de la planète acheter en masse des stocks de Chloroquine, le président de la région Sud a voulu lui-même faire des réserves. Impossible, lui a-t-on répondu chez Sanofi, le laboratoire qui fabrique la molécule : l'État a déjà réquisitionné les réserves.



[Le] jeudi 2 avril, au cours d'une visioconférence, [...] Renaud Muselier a alerté Édouard Philippe sur les risques de pénurie à venir de chloroquine.

Alors que d'autres pays moins frileux à l'égard de l'antipaludéen, tels que les États-Unis ou le Maroc, font main basse, comme pour les masques, sur les stocks mondiaux

auprès de Sanofi, la France risque donc d'être une fois de plus le dindon de la farce alors même que le laboratoire est un de nos fleurons.

Pour éviter d'être dépourvu lorsqu'un décret élargira son autorisation de mise sur le marché, Renaud Muselier a contacté l'une de ses connaissances chez Sanofi afin de commander des stocks de chloroquine pour sa région.

Impossible, selon le laboratoire, l'État aurait déjà réquisitionné des réserves pour la France.

<https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/exclusif-letat-aurait-il-requisitionne-des-reserves-de-chloroquine-117925>

.

Question de Béotienne de Christine Tasin

L'Etat, s'il a vraiment réquisitionné des réserves, l'a-t-il fait pour avoir de quoi soigner nos malades le jour (improbable) où les "experts" décideront que le traitement préconisé par Raoult est le bon ou bien l'a-t-il fait pour interdire, de fait, aux médecins et pharmaciens de pouvoir obtenir de la chloroquine en cas de révolte des médecins et du Conseil de l'ordre ?